

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement

retablissement.							
Nom de l'exploitant	Numéro de permis				Date d'inspection		
La Garderie les Débrouillard(e)s de Val D'Amour INC.	828038				Le 11 avril 2022		
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone			
L'Énergicentre				(506) 753-3596			
Adresse				l .			
1 rue de l'Ecole Val-d'Amour NB E3N 5E1							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Mona Martin			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		_		Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
 Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspe Le ratio est conforme lors de la visite. Les parents des enfants présents à la garderie bénéficie L'établissement fournit une orientation positive aux enfa Les dossiers des membres du personnel sont complets Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits 	ent d'un ac ants.	cès	à tout m			sont hors de la	

portée des enfants.
- Les activités suivantes ont été observées lors de la surveillance :

Halte scolaire groupe les renards : jeux libres et l'éducatrice à raconter une histoire.

Halte scolaire groupe les supers héros : les enfants jouent au hockey dans le gymnase, une activité dirigée avec l'éducatrice et la collation.

Pendant la visite tous les groupes d'âge ont été à l'extérieur.

original signé par Mona Martin		Le 11 avril 2022
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date	
original signé par Stéphanie Raymond		Le 11 avril 2022
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date	